



# ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ajaccio, le 26 août 2022

Madame Céline ESCOLAN  
IA-IPR de Lettres

à

Mesdames et Messieurs les enseignants de Lettres  
S/c Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée

En introduction à la lettre de rentrée des Lettres, veuillez trouver le préambule commun rédigé par les IA-IPR de l'Académie de Corse :

## **PREAMBULE COMMUN**

Conformément à la circulaire ministérielle de rentrée 2022, le rôle de notre école sera de continuer à offrir un temps et un espace communs à des enfants de tous horizons, pour apprendre, comprendre, agir et devenir des citoyens libres, éclairés, égaux et fraternels. Ce sont ce temps, cet espace, cette opportunité que cette nouvelle rentrée doit préserver et promouvoir.

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

Cette année devra permettre à notre institution de continuer à s'engager pour l'excellence, l'égalité et le bien-être de nos élèves, autour des priorités suivantes :

### **1. Une École engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux**

- Un collège plus ouvert
- Les mathématiques dans le tronc commun au lycée général
- Un lycée professionnel d'excellence pour assurer la réussite de tous
- Une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins avec la mise en place des écoles académiques de formation continue
- Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves

### **2. Une École engagée pour l'égalité et la mixité**

- Une École pleinement inclusive
- Cibler la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte
- Lutter contre les assignations sociales et territoriales
- L'orientation comme facteur d'égalité des chances
- Redoubler d'effort contre le décrochage scolaire

### **3. Une École engagée pour le bien-être des élèves**

- Une École fondée sur le respect de l'autre
- Une attention accrue à la santé mentale des élèves
- L'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves
- S'engager pour l'environnement et le développement durable

Dans le cadre la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves, nous vous rappelons que la passation des tests de positionnement de sixième et seconde en français et mathématiques aura lieu du **12 au 30 septembre**. Au collège, les tests de fluence en lecture pourront être menés plus tôt. Certains résultats seront disponibles dès le lendemain de l'évaluation. Vous trouverez les informations utiles en suivant les liens : <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme> <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

"Au niveau national et académique la formation continue évolue. Les organismes dédiés à cette formation que sont la DAFPEN et la DFTLV disparaissent et une École Académique de la Formation Continue (EAFC) voit le jour au 1<sup>er</sup> septembre 2022. Cette école a pour vocation la formation de tous les personnels de l'académie de Corse qu'ils soient issus de la sphère pédagogique ou administrative. Ses missions sont les suivantes :

- Proposer une offre de formation cohérente et lisible pour tous les personnels ;
- Favoriser l'émergence d'une culture commune de tous les personnels ;
- Accompagner le développement professionnel de tous les personnels de manière concertée avec la politique RH ;
- Assurer un continuum de formation en partenariat avec l'INSPE de Corse ;
- Développer des formations certifiantes et/ou diplômantes en lien avec les établissements d'enseignement supérieur

L'offre de formation est structurée en parcours qui regroupent par thèmes des modules de formation. Certains de ces parcours abordent des sujets transversaux (valeurs de la république, évaluation, éducation au développement durable...), d'autres des sujets spécifiques (disciplinaires ou liés à des métiers en particulier). Dans les parcours transversaux de nombreux modules seront à destination de publics variés, cela permettra une acculturation collective riche.

Le Plan Académique Pluriannuel de Formation sera consultable la semaine du 12 septembre 2022 sur le site de l'EAFC (<https://www.ac-corse.fr/eafc>). Vous pourrez ensuite vous inscrire à des modules de formation via une nouvelle application. L'EAFC reviendra prochainement vers tous les personnels de l'académie afin de préciser les modalités d'inscription."

Nous vous rappelons par ailleurs la poursuite du plan du national de formation des personnels à la laïcité et aux valeurs de la République jusqu'à 2025. Ce plan, **déployé depuis avril 2022 dans notre académie**, est destiné à réaffirmer l'École comme premier lieu d'incarnation et de partage de la laïcité et des valeurs de la République. Son objectif est de renforcer les connaissances des professeurs et leur capacité à répondre aux attentes à la laïcité et aux valeurs de la République.

La formation s'articule en une journée entière en présentiel suivie d'une autre demi-journée en distanciel asynchrone pour chaque agent. Il est donc possible que vous soyez désigné cette année pour y assister.

Au plus près des réalités, cette formation vivante et concrète est construite autour d'études de cas et de situations de classe. Vous étudierez la laïcité et les valeurs de la République par les textes fondateurs. Vous serez invités à réfléchir au partage des valeurs et principes de la République à l'École par la pédagogie, la didactique et le positionnement ; enfin, vous examinerez les réponses à des situations de remises en cause du principe de laïcité et des valeurs de la République dans et hors de la classe. La demi-journée en distanciel asynchrone sera consacrée à la radicalisation.

Dans le prolongement de la politique académique égalité filles-garçons, nous attirons également votre attention sur la mise en œuvre du Plan Académique Égalité Femmes-Hommes et Lutte contre les Discriminations.

<https://www.ac-corse.fr/egalite-filles-garcons-121979>

Comme lors des précédentes années scolaires, lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements – collèges et lycées – l’observation et l’accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, ...) porteront principalement sur :

- Les pratiques didactiques et pédagogiques, la transmission des savoirs et des méthodes ;
- La connaissance et la mise en œuvre des programmes en vigueur ;
- Les pratiques d’évaluation des apprentissages et des acquis des élèves, notamment au lycée dans le cadre du projet d’évaluation de l’établissement ;
- La prise en compte de la diversité des élèves et des modes d’apprentissage ;
- Selon les modalités propres à chaque discipline, l’implication ou la mise en activité des élèves au service de l’acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- La place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques, et notamment l’utilisation de l’ENT ;
- La mise en place de situations permettant différentes pratiques de l’oral ;
- La mise en œuvre d’un travail d’équipe, pédagogique et éducatif, cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d’établissement ;
- L’implication de tous dans la construction des parcours des élèves.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

## **PARTIE DISCIPLINAIRE**

Mesdames, messieurs, chers collègues,

Je rejoins cette année l’académie de Corse après avoir exercé la mission d’inspectrice à La Réunion et à Montpellier, et prends ainsi la relève de madame Gherman que je remercie pour le travail effectué. Madame Godelle, chargée de mission d’inspection, prolongera son investissement académique à mes côtés.

Pour construire au mieux notre collaboration, voici quelques informations sur l’actualité pédagogique de notre discipline ainsi que sur nos axes prioritaires de travail. Vous trouverez en annexe un rappel des programmes en vigueur cette année.

Je vous invite à consulter régulièrement le site disciplinaire. Vous serez informés de la publication de nouvelles ressources.

Afin de connaître les équipes et de proposer un travail collectif adapté au mieux aux besoins de l’académie, je viendrai visiter des établissements au cours de l’année. Cela sera l’occasion de vous rencontrer individuellement et lors de réunions d’équipes.

Pour les enseignants concernés cette année, vous trouverez toutes les informations utiles sur le rendez-vous de carrière à l’adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Si aucun document spécifique n’est exigible lors du rendez-vous de carrière, il est néanmoins conseillé de fournir les documents attendus lors d’une visite-conseil ou une inspection : projet de progression annuelle, séquence en cours détaillée, exemples d’évaluations, classeurs /cahiers d’élèves ainsi que tout autre document témoignant de votre investissement et de la qualité de votre travail.

### **AXES DE TRAVAIL DE L’ANNEE :**

En lettres, les axes prioritaires de travail, qui n’excluent toutefois pas les autres domaines nécessairement liés, concernent l’étude de la langue, l’oral et la lecture. De nouveaux dispositifs liés aux langues et cultures de l’antiquité sont aussi proposés.

### LCA :

Cette année, le dispositif Mare Nostrum va notamment être mis en œuvre dans quelques établissements sélectionnés de l'île. Le parcours interdisciplinaire Mare Nostrum vise à renforcer les liens entre langues et cultures de l'antiquité et langues étrangères et/ou régionales, de manière à mettre en lumière les écarts et les héritages linguistiques et culturels entre mondes antiques et mondes modernes. Il se construit autour de l'enseignement des LCA et implique des classes entières, même si tous les élèves concernés ne suivent pas cet enseignement.

### Etude de la langue :

La question de grammaire au baccalauréat, question qui porte depuis deux ans sur les programmes de seconde et de première, repositionne la grammaire au centre des apprentissages. Il ne s'agit pas de travailler la langue pour elle-même mais de « penser le fonctionnement de la langue », notamment pour mieux écrire.

Toutes les notions abordées au lycée sont traitées au collège. Les évaluations de début d'année permettent de faire un bilan des acquis et de construire remédiation et travail annuel. Afin de revenir sur les notions enseignées et d'envisager les mises en œuvre possibles de pratiques réflexives sur la langue qui ne soient pas trop chronophages, je vous invite à vous inscrire aux stages proposés au PAF sur la grammaire au collège et au lycée.

### Oral :

L'enseignement de l'oral a été l'un des objets majeurs de la réforme du collège, l'épreuve du Grand oral mais aussi la nouvelle mouture de l'oral des EAF témoignent de la volonté de conforter la place de cet apprentissage en classe. L'enjeu est de réussir à construire chez les élèves l'aptitude à produire des temps de parole autonomes, longs et construits, c'est « la prise de parole en continu » évaluée lors du Grand oral. Il ne faut pas oublier que le travail sur l'écoute lui est lié.

Il n'est pas toujours facile de faire s'exprimer individuellement les élèves de classes parfois chargées. Le renouvellement de la didactique de l'oral permet d'envisager des pratiques stimulantes et variées en classes entières, pratiques que nous aurons l'occasions d'évoquer lors des réunions d'équipes.

### La lecture :

Priorité nationale, la lecture, notamment d'œuvres complètes, fait l'objet de pratiques variées et fréquentes en classe et en dehors de la classe.

Les écrits d'appropriation sous des formes diverses, le carnet d'écriture, favorisent l'implication de l'élève dans la lecture.

Au collège, il est d'abord nécessaire de s'assurer que les élèves sont aptes à lire de façon fluide. Le dispositif Fluence dont les éléments sont précisés dans la partie spécifique au collège vise à aider les élèves éprouvant des difficultés dans le domaine.

« On peut faire l'hypothèse que tout dispositif qui vise à rendre l'élève plus actif, vraiment réactif, plus responsable de sa lecture est bénéfique. » Sylviane Ahr, *Former à la lecture littéraire* (Nouvelle édition Canope, 2018, p 87).

Différents stages du PAF académique sont, en ce sens, consacrés à la lecture au collège et au lycée.

## AU COLLEGE

### Les évaluations nationales de 6<sup>ème</sup>

Les évaluations standardisées 2022 aident à construire les progressions en fonction des besoins identifiés des élèves et à commencer à penser la remédiation. Des ressources en facilitent l'exploitation : <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Le temps de diagnostic est important, mais il sera d'autant plus fructueux qu'il reposera sur l'observation des élèves au travail et s'appuiera sur des activités variées excédant la passation de tests ou d'évaluations.

Il importe en effet de ne pas différer l'entrée dans les apprentissages par un retour sur des points de méthodologie et des révisions qui s'avèreraient pesants ou ne feraient pas sens.

### Le test de Fluence et la lecture

Les évaluations prennent en compte, pour la troisième année, la lecture en évaluant notamment la fluence, c'est-à-dire la qualité du déchiffrage.

Le test Fluence permet de repérer, dès le début de l'année, les élèves en grande difficulté de lecture.

Attention, lors du passage de l'évaluation, il faut bien préciser aux élèves de lire le plus rapidement possible, l'enjeu n'est pas l'expressivité de la lecture, mais la mesure de la vitesse de déchiffrage. Une vidéo du ministère donne un exemple de cette passation (**Accompagner le test de fluence en sixième** <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>). Il ne faut pas, si besoin, hésiter à faire repasser le test qui ne dure qu'une minute. En deçà d'une certaine vitesse de lecture, les études montrent que l'élève ne peut pas comprendre ce qu'il lit. La méthode « Fluence », élaborée par le laboratoire Cognisciences de l'université de Grenoble, propose à la suite de ce repérage un travail sur le déchiffrage pour des petits groupes d'élèves en grande difficulté de lecture.

Les équipes intéressées par ce projet de remédiation qui apporte une réponse aux problèmes des élèves en grande difficulté de lecture en début de collège peuvent me contacter pour un temps d'échange et de formation.

Lien vers le site présentant le dispositif : <http://www.cognisciences.com/accueil/outils/article/e-l-fe-evaluation-de-la-lecture-en-fluence>

Plus globalement, le BO spécial n°7 du 24 avril 2018 reprend des éléments sur la lecture qui doivent nourrir le travail de l'année. **Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome** : [https://www.education.gouv.fr/bo/18/Special3/MENE1809040N.htm?cid\\_bo=128704](https://www.education.gouv.fr/bo/18/Special3/MENE1809040N.htm?cid_bo=128704)

L'idée est de travailler en priorité en classe des œuvres patrimoniales dont l'exigence implique un accompagnement, et de laisser une place à la littérature jeunesse dans les lectures cursives proposées.

## AU LYCEE

### Le test de positionnement en classe de Seconde

Les élèves entrant en seconde générale et technologique passent en début d'année un test de positionnement en français visant à identifier les acquis et besoins de chacun afin de proposer un accompagnement personnalisé adapté. Ce test concerne la compréhension de l'oral, de l'écrit et le fonctionnement de la langue.

Il s'avère particulièrement intéressant pour évaluer les acquis des élèves en langue et envisager, dès le début de l'année, une remédiation.

### Le travail sur la langue

Le travail sur la langue est important au lycée. Il ne doit pas être trop chronophage. L'académie de Créteil propose des plans de travail permettant un travail autonome, hors de la classe, pour les élèves de première sur : la phrase complexe, la phrase complexe et son analyse, les propositions subordonnées : <https://lettres.ac-creteil.fr/spip.php?article2104>

Il ne faut pas oublier que, même s'ils ne sont pas toujours acquis et doivent être approfondis, les différents éléments du programme de lycée ont été longuement étudiés au cours de la scolarité des élèves, et cela dès les classes du premier degré.

Ces documents sont réalisés par des formateurs et chercheurs en lien avec l'institution, et peuvent être librement téléchargés.

### **Les EAF**

Pour la session 2023, les élèves doivent présenter 20 textes pour la voie générale et 12 textes pour la voie technologique (BO spécial n°7 du 30 juillet 2020) :

-en série générale, 5 textes par objet d'étude (3 minimum pour l'œuvre complète, 2 minimum pour le parcours) ;

-en série technologique, 3 textes par objet d'étude (2 minimum pour l'œuvre complète, 1 minimum pour le parcours).

Vous trouverez sur le site académique des lettres, dans la partie « ressources de l'inspection », les modèles des récapitulatifs pour l'épreuve 2023 à télécharger.

Des références de ressources pour le programme de théâtre de l'année 2022-2023 ont également été mises en ligne dans la partie lycée, « ressources ».

### **L'enseignement de spécialité HLP**

Dans le cadre de l'épreuve écrite de spécialité de terminale du mois de mars, seul le programme limitatif ci-dessous est évaluable.

**Semestre 1** - Objet d'étude : La recherche de soi : « Les expressions de la sensibilité » ; « Les métamorphoses du moi ».

**Semestre 2** - Objet d'étude : L'humanité en question : « Histoire et violence » ; « Les limites de l'humain ».

Ce programme exclut, à l'écrit, la première thématique de chaque semestre (« Éducation, transmission et émancipation » pour le semestre 1 et « Création, continuités et ruptures » pour le semestre 2).

Les notions rencontrées en classe de première ne peuvent pas constituer un ressort essentiel du sujet : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001793N.htm>

Je souhaite à chacun une excellente rentrée. N'hésitez pas, bien sûr, à me solliciter.

Bien cordialement,  
Céline Escolan- IA-IPR Lettres

## ANNEXE

### LES PROGRAMMES EN VIGUEUR :

Les programmes de collège figurent dans les BO de 2018 :

<https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4>

[https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3?menu\\_id=72](https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3?menu_id=72)

Les programmes de lycée figurent dans le BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019, modifié par arrêté du 10-4-2020 publié au BO n°18 du 30 avril 2020 **D'intéressantes propositions de mise en œuvre sont données sur le site Eduscol :** <https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>

La liste des œuvres et des parcours inscrits au programme de première **pour l'année scolaire 2022-2023** et pour les épreuves anticipées de la session 2023 du baccalauréat est la suivante :

#### PREMIERE VOIE GENERALE :

##### **Objet d'étude pour lequel les œuvres sont renouvelées**

##### **Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle**

Abbé Prévost, *Manon Lescaut* / parcours : personnages en marge, plaisirs du romanesque.

Balzac, *La Peau de chagrin* / parcours : les romans de l'énergie : création et destruction.

Colette, *Sido* suivi de *Les Vrilles de la vigne* / parcours : la célébration du monde.

##### **Objets d'étude pour lesquels les œuvres sont maintenues**

##### **La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle**

Victor Hugo, *Les Contemplations*, livres I à IV / parcours : les mémoires d'une âme.

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* / parcours : alchimie poétique : la boue et l'or.

Guillaume Apollinaire, *Alcools* / parcours : modernité poétique ?

##### **Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle**

Molière, *Le Malade imaginaire* / parcours : spectacle et comédie.

Marivaux, *Les Fausses Confidences* / parcours : théâtre et stratagème.

Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde* / parcours : crise personnelle, crise familiale.

##### **La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle**

Rabelais, *Gargantua* / parcours : rire et savoir.

La Bruyère, *Les Caractères*, livres V à X / parcours : la comédie sociale.

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule ») / parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

#### PREMIERE VOIE TECHNOLOGIQUE :

##### **Objet d'étude pour lequel les œuvres sont renouvelées**

##### **Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle**

Abbé Prévost, *Manon Lescaut* / parcours : personnages en marge, plaisirs du romanesque.

Balzac, *Mémoires de deux jeunes mariées* / parcours : raison et sentiments.

Colette, *Sido* suivi de *Les Vrilles de la vigne* / parcours : la célébration du monde.

##### **Objets d'étude pour lesquels les œuvres sont maintenues**

##### **La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle**

Victor Hugo, *Les Contemplations*, livres I à IV / parcours : les mémoires d'une âme.

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* / parcours : alchimie poétique : la boue et l'or.

Guillaume Apollinaire, *Alcools* / parcours : modernité poétique ?



### **Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle**

Molière, *Le Malade imaginaire* / parcours : spectacle et comédie.

Marivaux, *L'Île des esclaves* / parcours : maîtres et valets.

Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde* / parcours : crise personnelle, crise familiale.

### **La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle**

Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV / parcours : la bonne éducation.

La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme » / parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule ») / parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

### **LCA :**

<https://eduscol.education.fr/1696/programmes-et-ressources-en-langues-et-cultures-de-l-antiquite-voie-gt>

### **Grand oral :**

Les élèves suivant les spécialités HLP, enseignements artistiques et LCA présentent le Grand oral : le lien qui suit vous permet d'accéder aux textes officiels et à des ressources :

<https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>

### **BTS**

Les deux thèmes concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année pour la session 2022 sont parus au Bulletin officiel n°16 du 22 avril 2021.

Thème n°1 – « Dans ma maison »

Thème n°2 – « Invitation au voyage... »

Problématiques, mots clés et bibliographies afférents à ces deux thèmes parus dans le BO n°7 du 17 février 2022 sont consultables à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo7/ESRS2201905N.htm>

Les éléments concernant l'épreuve orale de contrôle figurent dans le BO n° 24 du 16-6-2022 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo24/ESRS2216299N.htm>

### **LCA**

Les programmes de l'enseignement optionnel et les programmes des enseignements de spécialité latin et grec sont en ligne sur la page dédiée aux langues anciennes sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid144093/lca-bac-2021.html>

Elle recense également tous les documents d'accompagnement élaborés au cours de l'année.

Pour les classes de terminale, vous trouverez également la définition du programme limitatif en suivant le lien : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo21/MENE2009216N.htm>